

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LE BUDGET VOTÉ

La résolution héroïque de M. Codet « de ne pas se séparer avant le vote complet du budget », a porté ses fruits. On prévoit que vendredi prochain, la Chambre pourra faire « ouf ! » en envoyant au Luxembourg le résultat de ses laborieuses et incohérentes séances.

Naturellement, il y aura un trou. Ce trou représentera 11 millions, et pour la balance, la Chambre le marquera à l'aide de subterfuges financiers qui ne tiennent pas devant un examen attentif. Elle fait état notamment de la publicité des boîtes d'allumettes ! Par ce que la publicité rend en France, on peut prévoir ce qu'elle donnera à l'Etat, alors que le soin de la rechercher sera confié à des fonctionnaires à traitements fixes !

Ce qu'il y a de plus sérieux, c'est qu'on compte sur le Sénat pour réduire certaines dépenses proposées et votées à la Chambre, pour jeter de la poudre aux yeux de l'électeur. Ce bon Sénat, dont on dit tant de mal, pas un député, dans son for intérieur, ne le voudrait voir disparaître, parce qu'il serait alors forcé de travailler consciencieusement, et qu'il montrerait la ficelle dont est cousue la liste de ses promesses électorales.

Mais il y a une réforme, maintes fois projetée et dont il faut souhaiter la réalisation : c'est celle de voter le budget pour trois ans consécutifs. On gagnerait du temps, d'abord, on ferait une œuvre plus réfléchie ensuite, et enfin le Sénat pourrait exercer le contrôle efficace qui rentre dans ses attributions. Ajoutons que ce serait une manière d'enrayer le flot montant des dépenses, puisque celles-ci augmentent tous les trois ans. D'ailleurs, le système des douzièmes provisoires qui entre de plus en plus dans nos habitudes parlementaires, est un acheminement à cette utile transformation.

C. R.

LA QUESTION D'ARGENT

On croyait à une plaisanterie. Pas du tout. La question a été posée ; elle a été discutée avec passion, et nous la verrons revenir sous peu devant la Chambre. Il s'agit de la situation misérable faite à nos représentants qui, paraît-il, meurent de faim, avec leurs vingt-cinq francs par jour. Les malheureux en sont réduits aujourd'hui à implorer la charité publique, et à se tendre la main à eux-mêmes : « Pour les pauvres députés dans la misère, s'il vous plaît ! »

Notez que, depuis trois mois, toutes les réformes démocratiques ont été systématiquement écartées du budget, sous prétexte d'économie.

Il fallait voir l'indignation du gouvernement, de la commission, de la Chambre elle-même, lorsque quelque audacieux demandait vingt mille francs pour augmenter de cent sous par mois le salaire d'un commis des ponts ou d'un employé des postes ! On se réservait pour la grande réforme, celle qui a donné lieu, samedi à un écoeuvant débat, et qui aboutira peut-être demain à porter à douze ou quinze mille francs le traitement de nos honorables.

Il faudrait pourtant s'entendre. Un député touche actuellement neuf mille francs par

an, soit sept cent cinquante francs par mois, soit vingt-cinq francs par jour. C'est à peu près le double de ce que gagne un juge de tribunal, un chef de bataillon, un chef de bureau, un ingénieur de condition moyenne. Remarquez que tous ces gens-là, officiers, magistrats, fonctionnaires, ont, comme tous les députés, le droit d'avoir une famille, de ne posséder aucune fortune et de sortir de la démocratie. Néanmoins, ils vivent. Ils vivent avec quatre ou cinq mille francs par an. Pourquoi donc, avec leur neuf mille francs, les députés ne trouveraient-ils pas eux aussi le moyen de vivre, et même d'offrir de temps à autre une grosse caisse à la fanfare de leur commune ou une tournée à leur comité électoral ?

On a dit : « Mais, en ne payant pas grassement les députés, on les oblige à tripoter. Voyez plutôt le Panama ! » Singulier argument. C'est absolument comme si l'on disait qu'un caissier se trouve dans l'obligation de filer en Belgique avec la caisse, le jour où les appointements convenus entre lui et son patron lui paraissent insuffisants.

La vérité est qu'on pourrait peut-être trouver un système pour indemniser spécialement les députés qui prennent leur mandat au sérieux. Mais faire en bloc une nouvelle rente de 6,000 francs à des gens qui chôment cinq mois sur douze, dont beaucoup continuent à travailler de leur état au dehors, et dont certains seraient incapables de gagner 150 francs par mois, s'ils étaient obligés de travailler pour vivre, cela est vraiment excessif !

Nous le répétons. Le projet n'est pas enterré. La question de l'indemnité parlementaire reviendra sur l'eau, et l'augmentation si ardemment désirée finira bien par être votée.

Heureusement qu'un jour ou l'autre les électeurs auront leur mot à dire dans l'affaire.

(L'Aurore)

Ad. M.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 25 mars 1899

La Chambre adopte, après déclaration d'urgence, un projet d'intérêt local et un crédit supplémentaire de 1 million 200,000 francs, pour la retraite des instituteurs.

M. Coutant dépose une proposition de loi sur les incompatibilités parlementaires, en faveur de laquelle l'urgence est déclarée.

On reprend la suite du budget du ministère des finances, dont plusieurs chapitres sont votés après quelques modifications, parmi lesquelles l'élevation du traitement des receveurs de l'enregistrement et celui des douaniers.

La Chambre décide qu'à partir de mardi, on tiendra des séances du matin pour hâter le budget.

Séance lundi.

Séance du 27 mars 1899

La Chambre vote, à l'unanimité, un crédit de 460 000 francs pour secours aux victimes des inondations, grêle, trombes, tempêtes ou incendies.

M. Delcassé dépose trois projets relatifs à des conventions internationales.

M. Peytral dépose un projet de loi, revenant du Sénat, et relatif à la nouvelle évaluation des propriétés non bâties.

On reprend ensuite la discussion du budget. Le ministre des finances dépose enfin le projet de douzièmes provisoires modifié par le Sénat.

Sénat

Séance du 27 mars 1899

M. Trarieux questionne le Gouvernement sur la façon dont est dirigée l'instruction contre la ligue des Droits de l'Homme et sur la

raison qui a empêché de poursuivre tous les membres du comité.

Le garde des sceaux répond d'une manière assez embarrassée et l'incident est clos.

Le Sénat aborde la discussion d'une proposition de loi tendant à modifier les articles 300 et 301 du code pénal, relatifs à l'infanticide. Mais cette discussion est interrompue pour permettre le vote des douzièmes provisoires.

Le Sénat accepte le projet du Gouvernement moins quelques articles ; le projet est donc renvoyé à la Chambre.

Séance demain.

L'Indemnité parlementaire

Sous ce titre, notre distingué collaborateur, Aug. Montfort, nous adresse un intéressant article que nous publierons jeudi.

L'affaire Dreyfus

M. F. Faure et le docteur Gibert

On lit dans les Droits de l'Homme :

M. Gabriel Monod se trouvant actuellement en Italie et ne pouvant par suite répondre immédiatement à la note de M. Le Gall, M. Edouard Monod, son fils, nous adresse la lettre suivante :

« Lundi 27 mars 1899.

« Cher monsieur,

« M. Le Gall a publié dans les journaux du matin une note qui voudrait être une réponse à la lettre de M. Gabriel Monod. De deux choses l'une, ou bien la phrase : « Ceci est un mensonge » écrite en marge de l'article du *Cri de Paris* du 27 février 1898, n'est pas de la main de F. Faure, mais d'un ami prévoyant, et alors cela ne prouve rien du tout ; ou bien la phrase en question est de la main même de F. Faure, et alors cela prouve encore moins et voici pourquoi : le docteur Gibert fut cité comme témoin au procès Zola en février 1898 et devait déposer précisément sur sa conversation avec F. Faure. Dès que celui-ci le sut, il fit prier le docteur Gibert de n'en rien faire en disant :

« — Si vous répétez ce que je vous ai dit, je donnerai ma parole que ce n'est pas vrai. »

« Je crois tout commentaire inutile. Quelle autorité peut avoir après cela la note citée plus haut ?

« Agrérez, etc., » Edouard MONOD. »

Causerie

Le bonheur conjugal

J'ai trouvé dans mon courrier, ce matin, une longue lettre très intéressante et signée « Une fiancée. »

C'est mon article sur « un peu de féminisme » qui m'a valu cette lettre.

Après de longues hésitations — l'article en question date de trois semaines — cette petite fiancée s'est décidée à m'écrire pour me consulter sur une grave question : « le bonheur conjugal. »

« Je suis très jeune, me dit-elle, et au seuil de cette vie nouvelle, j'ai peur. On dit si souvent que le mariage est une loterie, si j'allais tirer un mauvais numéro ! Vous, monsieur Brind'herbe, qui avez si bien parlé des devoirs de la femme, ne pourriez-vous, pas me dire un peu quelles sont les conditions du bonheur conjugal ? »

Je suis évidemment très flatté de cette démarche, mais hélas mademoiselle, que vous dira sur cette grave question un pauvre chroniqueur comme moi, dont l'inutile vie se passe à analyser ses sentiments et ceux des autres pour se distraire en les ennuyant ?

* * *
Vous avez été, me dites-vous, jusqu'à ce jour entourée, choyée ; serez-vous aussi heureuse dans votre nouvelle vie ?

Oui, jusqu'à ce jour vous avez représenté la grâce, les illusions, la jeunesse. Votre rôle va changer. Vous le sentez, il va devenir plus sérieux. Est-ce à dire que vous serez moins heureuse, je ne le crois pas.

N'avoir qu'à se laisser vivre, être le centre autour duquel convergent toutes les tendresses, toutes les sollicitudes, toutes les espérances, n'est en somme qu'un bonheur négatif. Confusément vous sentiez un vide, n'est-il pas vrai ? c'est que toute créature humaine a une tâche à remplir, dans l'accomplissement de laquelle elle trouvera le bonheur.

Soyez heureuse, jeune fille, la tâche qui vous incombe est celle pour laquelle vous avez été créée.

* * *
Une chose me frappe dans votre lettre. Vous ne me parlez qu'incidemment de votre futur mari et semblez préoccupée avant tout d'apprendre ce que vous, vous avez à faire pour posséder le bonheur dans cette nouvelle vie.

Vous avez trouvé, sans vous en rendre compte, un des secrets du vrai bonheur. C'est qu'en effet, le bonheur ne vient que rarement de lui-même au-devant de nous, et quand cela lui arrive, le plus souvent nous le laissons passer sans le voir. Il faut vouloir être heureux, il faut savoir être heureux et c'est à vous qu'il appartiendra, dans votre vie nouvelle, d'apporter le bonheur et de ne pas le laisser échapper.

* * *
Mais, me direz-vous, tout cela est bien vague. Apporter le bonheur, c'est parfait, mais comment devrai-je m'y prendre ?

Vraiment mademoiselle, vous m'en demandez trop. Ce n'est pas une colonne ou deux du *Journal du Lot* mais bien le journal tout entier qu'il me faudrait pour vous répondre.

J'ai déjà parlé de la poésie du foyer. Il me resterait à étudier : la bonne grâce, la bonne humeur, la diplomatie féminine, les concessions mutuelles, l'art de diriger son mari tout en ne paraissant faire que sa volonté etc., etc.

Dans ces diverses questions, du reste, je ne doute pas que votre amour pour votre mari, votre tact féminin, ne soient un guide infiniment plus sûr qu'un simple chroniqueur.

— Mais alors si j'en sais plus que vous, Brind'herbe pourquoi cette causerie, pourquoi ces conseils ?

C'est bien ce que j'en suis à me demander moi-même !

BRIND'HERBE

INFORMATIONS

Election législative

LOUVIERS (EURE),

Scrutin de ballottage.

Inscrits : 16,492 ; votants : 12,008.

MM. Riberpray, républicain, 6,320 voix, élu ; Picard, radical, 4,439 ; Louis Georges, 989.

Election au Conseil général

Alger. — Des élections au conseil général ont eu lieu à Philippeville et à Dellys.

MM. Michaud et Gueirouard, tous deux radicaux socialistes, ont été élus.

Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire). —

M. Grandmaison, républicain, a été élu conseiller général du canton de Montreuil-Bellay, contre M. Perrault, radical.

M. Loubet à Toulon

D'après un bruit qui circule discrètement dans certains milieux de la marine à Toulon, le président de la République se rendrait prochainement dans cette ville, à l'occasion du lancement de la *Jeanne-d'Arc*, le plus grand croiseur qui ait été, jusqu'à ce jour, construit en France.

Le Banquet de la Presse Suburbaine

Le banquet de la presse suburbaine a eu lieu dimanche à Paris, sous la présidence de M. Edouard Lockroy, ministre de la marine. Le président de la République s'était fait représenter par le commandant Meaux de Saint-Marc. Les ministres de l'instruction publique et du commerce s'étaient fait représenter. Les délégués des syndicats de la presse assistaient au banquet.

Au dessert, des discours ont été prononcés.

Les grands propriétaires fonciers

Le ministre de l'agriculture a reçu dimanche une délégation de la Société des agriculteurs de France, chargée de lui remettre les vœux émis au cours de la dernière session.

M. Viger a accueilli avec une extrême bienveillance toutes les observations qui lui ont été présentées et les délégués ont été heureux de constater que, sur la plupart des points mis en discussion, les agriculteurs pouvaient compter, pour le succès de leurs revendications, sur le concours actif et dévoué du ministre.

L'orphelinat de l'enseignement primaire

Dimanche a eu lieu l'assemblée générale annuelle de l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France. M. Leygues, ministre de l'instruction publique qui présidait, a remercié les initiateurs de cette œuvre et les a encouragés à persévérer dans leur active bienfaisance.

M. Mézières a rappelé que commencée avec quelques centaines de francs, cette Association possède aujourd'hui un capital de 200,000 francs.

Un concert très brillant a suivi l'assemblée générale.

La ligue nationale de la mutualité

Samedi soir a eu lieu, sous la présidence de M. Dupuy, le banquet annuel de la Ligue nationale de la prévoyance et de la mutualité, auquel assistaient la plupart des présidents des plus importantes Sociétés de secours mutuels de France.

Le Président de la République s'était fait représenter à ce banquet par le commandant Moreau, l'un de ses officiers d'ordonnance.

Plusieurs discours ont été prononcés, puis le président du conseil a remis la croix d'officier de l'Instruction publique à M. Arboux, secrétaire général de la Ligue, et les palmes académiques à MM. Marignan et Quittard.

Les sociétés de géographie

L'inauguration du vingtième congrès des sociétés de géographie a eu lieu dimanche à Alger.

M. Varigny, président de la société de géographie d'Alger, a prononcé le discours d'ouverture dans lequel il a remercié les délégations des sociétés de France d'avoir choisi Alger pour la réunion du vingtième congrès.

M. de Brazza a pris à son tour la parole et exprimé l'espoir que les prochains congrès continuent par leurs travaux à contribuer à la prospérité de la patrie, et que l'Algérie, point de jonction entre la France continentale et la France africaine y soit toujours à l'ordre du jour pour une large part.

Les Congés de Pâques

Le ministre de la guerre a décidé que le congé à accorder aux élèves de l'École polytechnique, à l'occasion des fêtes de Pâques, commencerait le samedi 31 mars au soir, et finirait le lundi 10 avril, à 7 heures 1/2 du soir.

Par Pigeons voyageurs

Le service des dépêches par pigeons voyageurs entre les paquebots de la ligne du Havre à New-York et le continent, vient d'entrer, après la période des essais, dans l'application, et déjà les passagers ont pu l'utiliser.

Jusqu'à présent, on a employé, pour cet

usage, du papier pelure sur lequel les passagers inscrivent directement leur correspondance. Mais ce système n'est pas assez perfectionné. Le photographe de la compagnie transatlantique vient de créer des appareils spéciaux grâce auxquels, en vingt minutes, cinquante-quatre dépêches seront photographiées, réduites, et, après avoir été enfermées dans un petit tube en caoutchouc que l'on attache à l'une des plumes de chaque pigeon, mises en route. C'est la *Bretagne* qui inaugurerait, dimanche, en mer, la transmission des dépêches par pellicules photographiques.

Les Secouristes Français

Dimanche a eu lieu, à la salle des fêtes du palais du Trocadéro, l'inauguration des cours et la distribution des récompenses de la société des Secouristes français.

Plusieurs artistes des théâtres de Paris prêtaient leur concours à cette fête, au cours de laquelle la musique du 105^e régiment d'infanterie a exécuté plusieurs morceaux. Une nombreuse assistance a applaudi les discours des divers orateurs.

La Catastrophe de Toulon

Le ministre de la marine vient de recevoir le rapport du général Javouhey sur l'enquête qu'il a faite sur les causes et circonstances de l'explosion de Lagoubran; d'après ce rapport, la poudre B devrait être mise hors de cause.

Le ministre de la marine va, dès demain, adresser au ministre de la guerre le rapport du général Javouhey pour être soumis à l'examen d'une commission composée des ingénieurs des poudres et salpêtres les plus qualifiés.

La Mission Fourreau-Lamy

On mande de Tunis :

Les derniers renseignements venus de source autorisée permettent de démentir formellement la prétendue attaque de la mission Fourreau par les Touareg.

L'appel des réservistes

Afin de mieux faire cadrer l'époque fixée pour la période des réservistes avec celle des manœuvres d'automne, les ministres de la guerre et de la marine viennent de retarder de trois jours la date d'appel, qui était fixée au 21 août.

Les réservistes qui doivent prendre part aux manœuvres seront convoqués pour le 24 août et resteront jusqu'au 20 septembre.

On sait que, pour l'armée de terre, ces réservistes sont ceux des classes 1889 et 1892, ainsi que ceux de la classe 1887 qui n'ont pas été convoqués en 1897; pour les troupes de la marine, les réservistes des classes de 1888 et 1892.

Le roi Oscar en France

La corvette école *Ellida*, de la marine royale suédoise, doit arriver aujourd'hui devant Biarritz. Elle mouillera en face de la plage, pour rendre les honneurs au roi Oscar, puis elle rentrera au port de Socca, où elle sera inspectée par le roi de Suède et de Norvège.

Aux Philippines

D'après une dépêche de Manille, publiée par l'*Evening-Journal*, le général Ortis aurait livré deux batailles à l'ennemi. Dans la seconde, on s'est battu pendant six heures avec acharnement sur toute la ligne, les Américains s'avançant de deux côtés sur Polo, en repoussant les rebelles.

Le général Wheaton a pris Malinta après un vif combat. Les pertes sont considérables des deux côtés. Suivant la même dépêche, les Américains ont bombardé Malabon qui est en flammes.

Petites nouvelles

M. Loubet a envoyé au maire de Bourges 300 fr. pour les familles des victimes de l'explosion.

— La quinzième exposition annuelle des pastellistes français sera ouverte le samedi soir 1^{er} avril, galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze.

— M. Joseph Fabre vient de déposer au parquet une plainte en diffamation calomnieuse contre la *Libre Parole*.

— L'inauguration du monument élevé au Cap Martin, à la mémoire de l'impératrice Elisabeth, aura lieu le 6 avril.

CHRONIQUE LOCALE

Vote de nos députés

Rectification

Le *Journal Officiel* du 22 mars publie la note suivante :

« Dans le scrutin du 21 mars, sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture de crédits extraordinaires, pour les victimes de la catastrophe de Toulon, M. Lachize déclare qu'il a été porté par erreur comme s'étant abstenu, et qu'en réalité il avait voté pour »

Inauguration du gouffre de Padirac

On annonce que l'inauguration officielle du gouffre de Padirac aura lieu le 10 avril prochain, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'instruction publique.

Dépôt de remonte d'Aurillac

Le comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac se rendra à Vayrac le mardi 4 avril à 11 heures 1/2 du matin, pour y procéder à des achats de chevaux de 4 à 8 ans.

CAHORS

Conseil général

Le Conseil général se réunira, en session ordinaire, le 10 avril prochain, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel de la préfecture.

Nouvelles militaires

M. Larroque, premier piston au 7^e de ligne, est nommé sous-chef de musique au 60^e de ligne à Besançon. Toutes nos félicitations.

Accident mortel

On mande de Paris : Un terrible accident a jeté la consternation à l'École de Saint-Cyr. Jeudi, un jeune élève de seconde année, M. Sarat, revenait à cheval avec son peloton, lorsqu'à l'entrée du village il fut violemment projeté à terre par le cheval d'un de ses camarades qui s'était emballé. Relevé sans connaissance, M. Sarat fut transporté à l'infirmerie de l'École, où il subit sans succès l'opération du trépan. Il est mort le lendemain au soir.

M. Sarat est le cousin de M. Rey-Lescure, lieutenant au 7^e de ligne.

Nous prions M. Rey-Lescure de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Indignation de commande

La *Petite Gironde* de ce jour affirme qu'une école congréganiste va être créée dans le quartier du Vieux-Palais.

Et Monsieur le Correspondant de la *Petite Gironde*, de s'indigner contre ces abominables radicaux du conseil municipal !... Pure indignation de commande !... M. le Correspondant du journal bordelais n'est-il pas le premier, en effet, à admirer et à encourager les écoles congréganistes, au point de leur confier l'éducation de ses enfants ?...

Conférence de M. Le Bret

M. Le Bret a fait samedi soir sa causerie de quinzaine à l'hôtel-de-ville, avec le succès habituel. Ces causeries, interrompues pendant les vacances de Pâques reprendront ensuite. M. Le Bret et M. Cahier comptent faire encore deux causeries chacun, deux causeries finales en Avril. Leurs fidèles auditeurs ne se plaindront pas.

Voici le calendrier nouveau que propose M. Le Bret et qui nous paraît fort intéressant :

La Déclaration des droits de l'homme, de tous les hommes, ne doit pas nous faire oublier les grands hommes, les grands esprits qui ont préparé cet acte unique et décisif dans l'histoire de la civilisation. Nous devons leur rendre hommage ainsi qu'à tous ceux qui, dans leur sphère et la nuance de leur génie, ont proclamé un droit, sauvé une liberté, découvert un monde, dans l'idéal ou dans le réel.

La constitution d'un calendrier nouveau, dans lequel les noms usuels des mois et des saints seraient remplacés par les noms des meilleurs hommes, des hommes qui répondent le mieux aux exigences des temps modernes et de l'avenir, donnerait satisfaction au légitime désir d'admirer, sur des titres clairs et distincts, les génies bienfaisants en même temps que ce rappel provoquerait jour par jour dans les âmes une imitation ou du moins une adhésion morale à la fois possible et vraiment féconde.

Les avantages sont d'autant plus manifestes d'un nouveau calendrier que l'ancien ne révèle aucun prestige qui puisse les obscurcir. Rien n'appuie que l'usage le commencement de l'année au mois de janvier ; les noms de mois et les noms de saints, au

moins pour la plupart, ne sont plus que des vocables vides de sens et d'intérêt ; aucune raison astronomique ou historique ne milite en faveur de ce calendrier qui n'est même pas universel. Nous sommes donc fondés à proposer notre innovation.

L'année s'ouvrira le 1^{er} mai comme la nature, dans les fleurs et dans les roses ; d'autre part elle débutera comme la vie politique elle-même ranimée dans les élections dont une loi récente fixe la date au premier dimanche de mai. C'est, enfin, une ère nouvelle et florissante qui se prépare avec le siècle nouveau, une ère de bonheur et de fraternité dont toute âme avertie sent autour d'elle les gestes précurseurs et au dedans d'elle le germe indestructible. Une œuvre immense et radieuse illumine les horizons, et si la nature ne peut avoir qu'un mois de mai, nous perspectives déjà l'époque où mai fleurira toujours dans les cœurs fraternisés.

L'avenir est solidaire du passé, de ce qu'il y a de meilleur et d'initiateur dans le passé ; nous donnerons à chaque mois le nom d'un personnage justement illustre, dont la grande ombre évocatrice enveloppera les bonnes volontés ; chaque mois de trente jours se divisera en trois décades dont chacune aussi aura son patron ; les jours seront individuellement pourvus d'un inspirateur, d'un saint laïque choisi par analogie avec le patron de la décade. Enfin les mois s'ouvriront par une fête civique en l'honneur du grand homme et appropriée au caractère de son génie. La décade sera coupée par un jour de repos en plus du repos terminal ; et d'ailleurs quand notre calendrier sera adopté, les journées de travail ne seront même pas de huit heures.

CALENDRIER NOUVEAU :

MOIS	DÉCADES
Gambetta (Mai)	Baudin - Danton - Washington
Hoche (Juin)	Faidherbe - Miltiade - Luctérius
Jeanne d'Arc (Juillet)	Ang. Arnauld - de Staël - G. Eliot
Christophe Colomb (Août)	Gutenberg - Denis Papin - Jacquart
Tolstoï (Septembre)	Bouddha - Luther - Confucius
M ^{me} de Lafayette (Octobre)	Beatrice - Desdémone - Marie-Magdeleine
Diderot (Novembre)	Voltaire - Rousseau - Condorcet
Michelet (Décembre)	Edg. Quinet - Aug. Thierry - Louis Blanc
Socrate (Janvier)	Descartes - Kant - Stuart Mill
Pasteur (Février)	Cl. Bernard - Galilée - Archimède
Beethoven (Mars)	Wagner - Michel-Ange - Rubens
Victor Hugo (Avril)	Juvénal - Goethe - Shakespeare

Le premier mois, le mois de Mai sera le mois de Gambetta, l'organisateur éminent de la troisième République et de la Défense nationale, dont le nom si grand déjà grandira encore dans la reculée des siècles par le bénéfice légitime des colonnes surajoutées du temple aux assises indissolubles qu'il a posées. Puis le mois de Hoche, épée loyale au service du droit, pacificateur de la Vendée, libérateur des peuples, Hoche auquel Gambetta rendait un si puissant hommage à Versailles, le 24 juin 1872. Puis le mois de Jeanne d'Arc, qui exprime la première la volonté générale du peuple de France ébauche le citoyen dans le paysan devenu soldat, devance le contrat social posé d'abord par elle en termes enthousiastes et combatifs. Ces trois noms s'harmonisent en une trilogie sacrée ; les trois premières décades se dénommeront : Baudin ou la République de 48 ; Danton ou la République de 93, tous deux martyrs ; Washington ou la République des Etats-Unis, admirable aussi, mais prudente et locale, et qui n'a pas donné son sang pour le salut du monde.

Le mois de Hoche enveloppera dans son auréole Faidherbe, qui arrête au Nord l'invasion allemande, Miltiade qui sauve de l'invasion persane Athènes et la civilisation, Luctérius le chef cadurque qui arrête longtemps et glorieusement l'invasion romaine. Je regrette de n'avoir pas une quatrième décade pour Kossuth qui patronnera le jour férié de la série Miltiade. Le mois de Jeanne d'Arc comprendra trois femmes également éminentes et sacrées par leur résistance au despotisme des rois, des empereurs, des préjugés plus oppressifs encore et plus irréductibles : Angélique Arnauld, Mme de Staël, George Eliot. Angélique Arnauld est exilée de Port-Royal par les dragons de Louis XIV, de Staël est exilée de la France par les sbires de Napoléon, G. Eliot est comme une exilée dans sa propre patrie d'avoir voulu délivrer sa raison et se libérer des coutumes.

Notre seconde trilogie (août, septembre, octobre) comprendra les mois de Christophe Colomb, de Tolstoï, de Mme de Lafayette ; ceux qui découvrent un monde, ceux qui fondent une religion, ceux qui manifestent dans l'histoire générale de l'humanité la vie du cœur. J'aurais pu subordonner à Christophe Colomb trois explorateurs tels que Vasco de Gama, Cartier, Livingstone, mais j'ai préféré faire surgir des différences l'harmonie et célébrer trois mondes immenses et distincts : Gutenberg, c'est l'imprimerie ; Denis Papin, c'est la vapeur ; Jacquart, c'est le métier à tisser, la machine ; et ces

nouveaux mondes, dont deux au moins sont presque d'hier nous ouvrent des perspectives plus vastes encore et plus indéfinies que l'Amérique. Je n'avais garde d'oublier la douce, la tendre, la fidèle, l'amoureuse et savoureuse Lafayette, et je voulais placer avec elle au centre de l'année et de l'histoire comme il est au centre de l'organisme et de la vie : le cœur, le cœur d'où dérivent tout à la fois les actions conquérantes et les philosophies.

Mme de Lafayette, c'est le cœur suprême, dans le bonheur, dans l'amour et dans la fidélité; je lui associe trois âmes de douleur et de légende qui symbolisent l'histoire des passions malheureuses et nous demandent notre souvenir comme une juste pitié. Béatrice, c'est le cœur à son aurore, dans les estompes fines et violettes du matin; Desdémone, c'est le cœur au milieu du jour, dans la chaleur brûlante et rouge des jalousies et des colères; Marie-Madeleine, c'est le cœur à son couchant, dans les brumes attendries du repentir.

Ma troisième trilogie est constituée par Diderot-Michelet, Socrate; la littérature, l'histoire, la philosophie. Le mois de Diderot aura ses trois décades, patronnées par Voltaire, Rousseau, Condorcet, et nous aurons en raccourci la Révolution française dans ses facteurs essentiels et dans son but, car Diderot c'est la fraternité, Voltaire c'est la Liberté, Rousseau c'est l'égalité, et dans Condorcet s'incarne la théorie du progrès. Le lien de Michelet à Diderot est manifeste; c'est ici le mois des historiens; nous avons Quinet, Aug. Thierry, Louis Blanc, les légendes, les documents, les grands gestes de l'histoire. Socrate qui aimait à dire: « Je ne sais qu'une toute petite chose, c'est l'amour », se relie parfaitement à Michelet et à Diderot, et d'autre part il constitue la philosophie morale, vers laquelle toute philosophie gravite, et domine de son ombre grandiose Descartes, Kant et Stuart Mill dont le but, prochain ou lointain est d'organiser le bonheur et de régler la conduite.

La quatrième trilogie est consacrée à la science, à l'art et à la poésie. Le mois des sciences relèvera de Pasteur avec des décades patronnées par Claude Bernard, Galilée, Archimède, trois renaissances espacées et glorieuses; le mois des arts relèvera de Beethoven qui, par le moyen des mélodies et des harmonies a senti, gémi, voulu, pensé, philosophe, transposé dans ses vibrations sonores l'âme humaine tout entière; Wagner, Michel-Ange et Rubens rappelleront dans l'intérieur de leurs décades, la musique, la sculpture et la peinture. Nous aurons enfin le mois des poètes avec l'homme qui est la poésie même, neuve d'idées, de rythmes, d'images et de vocables: Victor Hugo. Puis, harmonisés entre eux et subordonnés au grand aède, Juvénal intensifié encore dans les Châtiments et dans l'Année terrible; Goethe encore illuminé dans les Contemplations, les Chansons des rues et des bois, les Rayons et les Ombres; Shakespeare tour à tour déployé ou dépouillé dans les Dramas et dans la Légende des siècles. Victor Hugo nous apparaît comme un vieillard immense, à la barbe fleurie, un vieillard en lequel palpitait un jeune dieu, d'une jeunesse éternelle: Hugo est le génie même de l'humanité. D'autre part, et bien que nous n'ayons pas cherché les analogies objectives, Hugo s'harmonise avec Avril, les promesses et les fécondités inépuisables d'Avril. Enfin il s'accorde également avec le mois de Gambetta, avec Gambetta dont la vie politique fut une vaillante épopée, une légende effective et

certaine, digne de s'imposer à la trame de l'histoire comme à l'éducation des générations futures irrémédiablement.

Nos douze mois sont accomplis; mais l'année n'est pas complète; comme les mois sont de trente jours, nous disposons de quatre ou cinq jours encore, qui seront des jours de fête et d'anniversaire, des jours consacrés aux héros inconnus, aux martyrs anonymes, à la foule indistincte et vaillante dont les efforts accumulés, les bonnes volontés obscures et nécessaires ont préparé les milieux, exhaussé les niveaux, éclairci les ténèbres, favorisé sans éclat et sans récompense l'éclosion radieuse des héros.

Notre admiration ira des uns aux autres, mais nous ne tomberons pas dans l'erreur de Macaulay qui fait du grand homme l'expression fatale et comme irresponsable d'une époque et d'un pays. Le grand homme s'appuie sur des idées, des sentiments, des tendances, mais il transforme les idées diffuses en notions distinctes, les sentiments mobiles et contradictoires en inspiration concertée, les vellétés inconsistantes en volonté définitive. Il concentre, il exalte, il anticipe, et devient le principe d'une direction nouvelle, d'une réformation inédite, d'une coutume intégrée désormais dans l'histoire.

Cirque Bureau

Le cirque Bureau a débuté samedi dernier, comme nous l'avions annoncé.

Le succès obtenu par les artistes a été très grand et mérité.

Dimanche la direction a du refuser beaucoup de monde.

Nous ne doutons pas qu'il n'y ait foulé tous les soirs pour applaudir les pensionnaires de M. Bureau.

Au théâtre

Nous rappelons que la représentation des *Pâtes Michu*, opéra comique en 3 actes, aura lieu au théâtre de Cahors le mercredi 5 avril.

Cette pièce a eu à Paris 400 représentations. Les principaux artistes qui la donneront sur notre scène s'appellent: Mesdames Céline Dorval, Fernande Allary, Jeandrie Lacroix, E. Rochette; MM. Tauriac, Allura, L. Noël, P. Martin, etc....

C'est dire que l'interprétation sera excellente.

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME DU 30 MARS 1899

Signal d'Amour (Allegro)	P. Henrion.
Prélude du déluge	St-Saëns.
Flèches d'Amour (Valse)	Strobl.
Le Prophète (Grande Fantaisie)	Meyerbeer.
Machine à Coudre (Polka)	Farbach.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (*Allées Fénélon.*)

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 au 28 mars 1899

Naissance

Foissac, Gaston, rue St-Barthélemy, 35.
Cournède, Georges-Charles, rue des Pénitents, 4.

Bourgnou, Pierre, rue Lastié, 8.

Publications de Mariages

Labro, Lucien, plâtrier et Plénecassagne,

Céline-Valérie, sans profession.
Berbier, Louis, employé d'assurances et Douce, Louise-Antoinette, lisseuse.
Filsac, Jean-Pierre, cultivateur et Sudrés, Marie, sans profession.
Bach, Jean, cultivateur et Miquel, Marie, sans profession.
Privat, Joseph-Charles, peintre et Jouclas, Pauline-Julie, lisseuse.

Décès

Auzéral, Aline, sans profession, 24 ans, célibataire, à l'hospice.
Monteil, Adolphe soldat au 7^e de ligne, 22 ans, célibataire, à l'hospice.
Alinat, Jean Jacques, 73 ans, cuisinier à l'hospice.
Bach, Marie, épouse Belot, marchande de volailles, 74 ans, rue Nationale, 69.

Arrondissement de Gourdon

St-GERMAIN. — Foire. — Quoique favorisée d'un beau temps, la foire de St-Germain n'a pas été aussi belle qu'on l'aurait supposé d'abord.

Aux divers forails transactions aussi peu nombreuses que rémémoratives.

Cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 25 à 35 fr. les 50 kilos; d'attelage, de 450 à 700 fr. la paire; veaux, de 0,70 à 0,75 le kilo.

Brebis de boucherie, de 25 à 30 fr. pièce; antenaises, de 16 à 20 fr. pièce, affaires presque neutres sur le reste.

Porcelets en faible quantité et chers, valant de 20 à 30 fr. pièce, dès l'âge de deux mois.

Volaille, de 0,50 à 0,55 le 1/2 kilo.

Œufs, 0,60 la douzaine.

BULLETIN FINANCIER

Le marché manifeste de meilleures dispositions, les cours sont en reprise sur l'ensemble des valeurs; en même temps que le mouvement d'affaires paraît être plus actif.

Le 3 0/0 clôture à 102,30 au lieu de 102,25

dernier cours précédent; le 3 1/2 0/0 a passé de 103,57 à 103,65. L'amortissable cote 101,15. La Banque de France en hausse de 25 fr. cote 3,975. Le Crédit Foncier se traite à 758, le Crédit Lyonnais en hausse de 3 fr. clôture à 898; le Comptoir National d'Escompte cote 610, la Société Générale 582.

Le Suez en hausse de 17 fr. clôture à 3,745. Nos Chemins sont en reprise: le Lyon à 1,950, le Nord à 2,130, l'Orléans à 1,855.

Nous retrouvons les fonds étrangers sans changement sensible. L'Italien finit à 95,10, l'Extérieure à 59,85; le Turc D se traite à 22,85, la Banque Ottomane à 568. Le Portugais s'inscrit à 27,35.

Le Russe 3 0/0 1891 vaut 94, le 4 0/0 consolidé 102,25.

En Banque, les actions de la Société Continentale d'automobiles se traitent aux environs de 70 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques 1899

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables jusqu'au Jeudi 13 Avril inclus les coupons de retour des billets d'aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés, aux conditions de son tarif spécial G V n° 2, pendant la période du samedi 25 mars inclus au mercredi 12 avril inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle expirera après le 13 avril.

Une brochure intitulée *Le Cantal* vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

PIANISTES! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis* un joli morceau de musique pour piano.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthraxose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

TROISIÈME PARTIE

Le contrat

III

Mlle de Millanges prit le journal, y jeta les yeux, puis, quand elle eut lu ce qui concernait Edgar, elle chancela, et sans son père qui courut à elle pour la soutenir, elle serait tombée comme une masse sur le parquet.

La secousse était trop forte. La jeune fille venait de s'évanouir. Le père, affolé, éperdu, tira à tour de bras le cordon de sonnette de la chambre en appelant au secours.

Louise se présenta dans un grand émoi. — Un médecin! vite un médecin! cria M. de Millanges.

La servante jeta un regard rapide sur sa maîtresse, vit celle-ci pâle comme la mort et eut un petit cri d'effroi.

— Envoyez Jean, dit l'ancien magistrat, et revenez!

La soubrette s'éloigna. M. de Millanges essaya de prendre Ariane dans ses bras et de la porter sur son lit, mais il était trop faible et il dut déposer à terre son précieux fardeau.

Il se borna à appeler Ariane avec une anxiété qui croissait à chaque minute, et à lui taper dans les mains, attendant que le médecin arrivât.

Louise était revenue dans la chambre. Plus forte que le vieillard, elle avait pu soulever et porter sur un canapé sa jeune maîtresse. Elle desserrait son corsage et lui frottait les tempes avec du vinaigre qu'elle avait apporté.

Elle se tourna vers M. de Millanges.

— Ce ne sera rien, dit-elle.

Le vieillard poussa un soupir de joie.

— Mademoiselle vient de remuer les paupières. Elle va revenir à elle... Que s'est-il donc passé? Un éblouissement? Une faiblesse, L'ancien magistrat ne répondit pas, mais la soubrette aperçut sur le parquet le journal tout déplié.

Elle comprit.

— Pauvre Mademoiselle! murmura-t-elle. Ariane rouvrit les yeux.

Elle vit son père, Louise, parut chercher à se rappeler ce qui venait de se passer, puis elle poussa un cri, un seul:

— Edgar!

M. de Millanges la prit dans ses bras...

— Tu vois, ma fille, lui dit-il doucement, tu vois qu'il était indigne de toi?

Il la tutoyait de nouveau, sans doute pour être plus près d'elle, pour lui montrer qu'il lui

avait rendu son affection.

La jeune fille tressaillit.

— Indigne de moi? s'écria-t-elle... Qui, mon père?

— Cet homme, cet Edgar. Son suicide est un aveu.

— Un aveu?

— Sans doute. S'il n'avait pas été coupable, il ne se serait pas tué. Il s'est donné la mort pour ne pas aller au bagne.

Ariane secoua la tête.

— Il n'est pas mort, dit-elle.

— M. de Cordouan?

— Ce n'est pas au moment où l'espoir lui était venu qu'il se serait laissé périr.

Le père regarda sa fille.

— Ah ça! fit-il, que veux-tu dire? Quel espoir?

Mlle de Millanges eut peur d'en avoir trop dit.

— Rien, mon père, répondit-elle.

L'ancien magistrat porta les mains à son front. Il avait l'air de douter du bon sens de sa fille.

Mais, celle-ci, quand elle se vit seule, reprit le journal, le parcourut de nouveau en pesant chaque mot, puis elle s'écria:

— Non, non, il n'est pas mort! Il ne m'aurait pas abandonnée! Il s'est enfui pour me revoir, pour agir!

Et une grande espérance brilla dans ses yeux noirs.

— Nous serons deux, maintenant, dit-elle encore. A nous deux, nous démasquerons le traître.

Mlle de Millanges sentit entrer en elle une grande confiance, et, quand on vint lui annoncer que le médecin qu'on était allé chercher était là, elle répondit:

— Je n'ai pas besoin de le voir. Je suis très bien!

Et en effet, au grand étonnement de son père et de tous les braves gens de la maison, pendant tout le reste de la journée, elle fut très gaie.

Est-ce qu'elle serait guérie? pensa M. de Millanges.

Quand il apprit la nouvelle de la mort présumée de M. de Cordouan, Henri Soulac éprouva, tout d'abord, on le conçoit, un grand soulagement, car il ne doutait pas, lui, du suicide du jeune homme. Mais après réflexions il se dit qu'il était fort possible qu'Edgar ne se fût pas tué. Dans tous les cas ce nouvel incident devait aider à la réussite de ses projets. Il se rendit aussitôt à l'hôtel des Allées de Tourny.

Il trouva M. de Millanges tout ému des événements qui venaient de se passer et qui s'étaient succédés si rapidement qu'il en était encore, pour ainsi dire, étourdi. Puis ce dernier avait une grande peur, c'est qu'Edgar de Cordouan ne fût pas mort, comme on l'annonçait, et ne fût sorti de prison que pour revoir sa fille, l'enlever peut-être. Il commençait même à se demander si celle-ci n'avait pas aidé directement ou indirectement à cette évasion; si pendant la soirée où elle avait été absente de l'hôtel elle n'avait pas eu quelque rapport avec le prisonnier, et il songeait sérieusement à emmener Ariane de Bordeaux. *A suivre.*

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

IV

DISSENSIONS INTESTINES

Ainsi donc, on avait vu l'officier et sa sœur reprendre le chemin du pavillon du garde dans le cabriolet du citoyen Thouvenel, — que celui-ci s'était empressé de leur offrir et que conduisait Dominique, son petit groom à toutes saucées, — tandis que le brigadier Jolibois repartait à franc-étrier dans la direction de Mirecourt.

On avait vu Florence et Marianne Arnould regagner l'auberge maternelle au bras de François et de Sébastien...

On avait vu l'ainé de la maisonnée, Joseph, faire charger le cheval sur une charrette obligamment prêtée par Mansuy, le cabaretier du *Grand-Vainqueur*, — et une douzaine de polissons s'amarrer au char-à-bancs démantibulé pour le ramener dans les remises du *Cop-en-Pâte*...

Quand on avait vu tout cela, et que l'on s'était bien convaincu qu'il n'y avait plus rien

à voir, — sinon la place où venaient de se succéder tant de mémorables incidents, l'appétit et la tradition avaient revendiqué leurs droits un moment abdiqués...

En conséquence, chacun avait réintégré le logis — pour manger la soupe d'abord, — pour apprécier ensuite les événements à sa manière...

Au *Cop-en-Pâte*, — où Florence s'était mise au lit, sur la recommandation expresse du docteur Huguenin, — l'on se disputait en famille. L'ainé des fils allait et venait, de long en large, par la cuisine, en jetant à la dérobée des regards irrités et investigateurs sur la grande fille en train de lotionner son front fendu avec un linge imbibé d'eau-de-vie de marc. Soudain, il s'arrêta devant elle, et brusquement :

— A présent, j'aime à croire, trésor, que tu vas nous donner la clef de ta mécanique ?...

— Quelle mécanique ?...

— Celle que tu as montée pour aguicher Cabri.

Agnès Chassard gémit sous le manteau de la cheminée :

— Une bête qui nous avait coûté cinquante pistoles, et dont l'équarisseur, — un juif ! — ne nous proposera pas tant seulement un petit écu !...

Joseph reprit avec impatience :

— Voyons, bijou, ne jouons pas au plus fin. Aussi bien, l'animal ne s'est pas emballé tout seul...

— Ah ça ! demanda l'androgyné, ce n'est donc pas toi qui a retiré l'épingle ?

— L'épingle ?...

Ici, François et Sébastien intervinrent bruyamment dans la conversation.

Les deux jumeaux avaient « pinté » copieusement au « Grand-Vainqueur ». Ils avaient bu davantage encore en dinant au retour, à la maison. Partant, ils commençaient à être ivres. Ajoutons que la veuve avait eu la prudence de renfermer dans le bahut après en avoir versé deux doigts dans la tasse pour le pansement de sa fille aînée, la dame-jeanne à l'eau-de-vie de marc, leur ivresse se montrait de fort mauvaise humeur. Cette mauvaise humeur éclata en récriminations à l'adresse de Marianne :

— Tonnerre ! il s'agit bien d'épingle !... T'imagines-tu, par hasard ; que nous avons été dupes de ton écorchure pour la frime ?...

— Oui, et de tes jérémiades ?...

— De tes *miserere*.

— De tes singeries.

La virago haussa les épaules et repartit sèchement :

— Est-ce que c'est pour vous qu'on les faisait, ces singeries ? Non, n'est-ce pas ? C'était pour les autres, pardi ! Alors, puisque les autres s'y sont laissés prendre, qu'est-ce qu'il vous faut de plus ?

François frappa du pied :

— N'empêche que tu as manqué de tuer la Denise et la Benjaminine...

— Certes, et je m'en répons furieusement...

— Tu t'en répons ?

La grande fille accentua :

— Je me répons d'« avoir manqué »...

Puis d'une voix qui sifflait comme les serpents en furies :

— Elles m'offusquent, ces péronnelles. La Denise surtout. Oui, je la hais, votre Denise. J'exècre ses menottes effilées, son teint de cire, ses airs de reine. Lorsqu'elle paraît dans un endroit, il n'y en a plus pour personne. Aussi, quand tout à l'heure tout ce tas de nigauds s'est flanqué à plat ventre devant ses défaillances ; quand tu m'as forcée, toi, Joseph, de lui apporter un verre d'eau, comme si j'étais sa domestique ; et que vous vous êtes disputés l'honneur de lui servir de cocher, et qu'il a été décidé que ce serait moi qui la conduirais en équipage dans ce pavillon des Armoises qui est à nous et qu'elle nous vole, — oh ! ma foi, j'ai pensé que je serais bien sotté de ne pas profiter de l'occasion pour nous débarrasser de cette pimbèche et ainsi, par le même petit voyage, de ce petit serpent de Florence, qui nous vendra, un beau matin à la justice. Maintenant le gendarme a fait rater mon plan, et je me suis abimé la figure en pure perte... C'est bon, on revaudra ça, à ce grippe Jésus de malheur, — à lui et à sa chipie de sœur... Je leur garde à tous les deux un chien de ma chienne... Seulement, en attendant que le chien soit grand et qu'il ait des crocs pour mordre...

L'ainé des Arnould, qui avait repris sa promenade, s'arrêta de nouveau :

— Veux-tu que je te donne un bon conseil, ma fille ?

(A suivre.)

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochable. et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets de famille, à prix réduits

DE OU POUR PARIS A L'OCCASION DES VACANCES DE PAQUES

En vue de faciliter les déplacements pendant les vacances de Pâques, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'Administration Supérieure la proposition d'émettre, du 25 Mars au 3 Avril, des billets d'aller et retour de famille en 1^{re}, 2^e et 3^e classes au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 300 kilomètres au moins et réciproquement aux conditions suivantes :

Réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux, autrement dit le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtenant en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux ; l'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques ont la faculté de prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille.

Arrêt facultatif dans toutes gares du parcours.

Durée de validité d'un mois, non compris le jour du départ, sans que cette durée puisse dépasser le 30 Avril.

BILLETS DE LIBRE CIRCULATION

POUR LES PLAGES DE BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans

programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation le projet de délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1899, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

1^o Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 1^{re} classe 100 fr., 2^e classe 75 fr.

2^o Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, de 0,1344 en 1^{re} classe et 0,09072 en 2^e classe.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1^{er}, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez) ;

Le 2^e, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares ;

Le 3^e, à un voyage retour avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnements pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04x0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 23 Mars au 1^{er} Avril 1899, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins, (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours, à partir du jour du départ, et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

4^o Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^o Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsac, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montrejean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

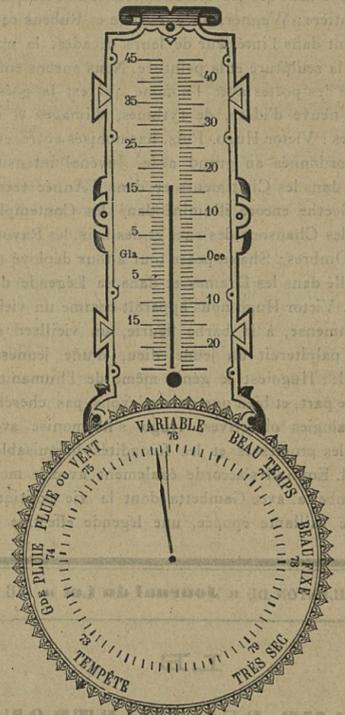
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsac, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-

Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*viâ* Montauban-Cahors-Limoges ou *viâ* Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 0,2
Id. maxima de la veille : 23.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.